



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Personnel : Aisne

Question écrite n° 14884

### Texte de la question

M Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur les revendications du personnel de Laon-RP Ce personnel travaille dans des conditions difficiles, dans des locaux inadaptes, ou, par exemple, l'accueil du public s'effectue dans la salle des guichets, de meme pour les boites postales. Un demenagement du centre de tri pour les locaux neufs du CTA est prevu prochainement. Il lui demande s'il est possible a cette occasion de prevoir une renovation des locaux de Laon-RP de facon a offrir des conditions de travail convenables au personnel qui y demeurera en fonctions.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'etablissement de Laon-RP presente un caractere de vetuste et d'exiguite qui preoccupe les responsables de la direction regionale de la poste de Picardie. Afin de pallier les problemes existants, la direction departementale de l'Aisne procede actuellement a la mise au point du dossier technique de batiment. Cette etude prevoit l'engagement d'importants travaux de reamenagement. En effet, les surfaces occupees presentement par le centre de tri au rez-de-chaussee du bureau, qui devraient etre liberees des le 4e trimestre de 1989, seront utilisees pour donner a Laon-RP tout l'aisance necessaire au bon fonctionnement du service postal, ainsi qu'a un accueil correct des usagers. Le financement de la premiere tranche de travaux a ete inscrit au budget de 1990, mais l'elaboration de la loi de finances n'est pas suffisamment avancee pour qu'il soit possible d'indiquer si cette operation pourra bien etre realisee des l'annee prochaine.

### Données clés

**Auteur :** [M. Balligand Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14884

**Rubrique :** Postes et telecommunications

**Ministère interrogé :** postes, telecommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, telecommunications et espace

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juin 1989, page 2888